



## APPEL A LA MOBILISATION

Après concertation avec l'ensemble des personnels de la maison d'arrêt de Carcassonne. Il a été décidé qu'un blocage de l'établissement aurait lieu le mercredi 1er Mars 2023. En effet les conditions de travail au sein de la structure deviennent inadmissibles. Il est temps d'agir afin de faire valoir nos revendications qui sont les suivantes :

- Manque de personnels sur la structure ( toutes les équipes ne sont pas complètes)
- Postes systématiquement découverts ( PEP2 , Promenades, USMP, cantines, cuisines, ateliers, agents travaux)
- Gestion des rappels concernant les transferts programmés.
- Sécurisation du domaine concernant les projections
- les travaux des douches et sécurisation de la porte principale.
- Désencombrement, car les conditions d'hébergement des détenus deviennent compliquées , 230% de taux d'occupation.
- Gestion de la détention concernant les mesures de séparation judiciaire et administrative ainsi que les mutations de cellule impossible a gérer avec un tel effectif de détenu
- Limiter les mandats de dépôts provenant d'autres tribunaux par complaisance

Cette mobilisation nous concerne tous . L' ensemble des agents de la structure subissent des conditions de travail désastreuses . Il est temps d'agir .

**TOUS DEVANT  
L'ETABLISSEMENT  
MERCREDI 1ER MARS 2023  
DES 6H15**

Secrétaire local UFAP

SL FO

Le 27 février 2023  
l'intersyndicale

SL CGT

Secrétaire local  
SPS